

## TARIF DES PRINCIPAUX ACTES DE CHIRURGIE

### Dr Marianne LÉVÊQUE et Dr Julia PRIEUR VIOT,

OTO - RHINO - LARYNGOLOGIE,

Médecins spécialistes conventionnés relevant du secteur à honoraires libres (secteur 2)

« Votre médecin détermine librement ses honoraires. Ils peuvent donc être supérieurs au tarif du remboursement par l'assurance maladie.

« Si votre médecin vous propose de réaliser certains actes qui ne sont pas remboursés par l'assurance maladie, il doit obligatoirement vous en informer.

« Dans tous les cas, il doit fixer ses honoraires avec tact et mesure.

« Si vous bénéficiez de la couverture maladie universelle complémentaire, votre médecin doit appliquer le tarif de remboursement de l'assurance maladie.»

	Montant pris en charge par la sécurité sociale	Montant du dépassement d'honoraires
Adénoamygdalotomie FAFA015	91,63 €	150 €
Adénoamygdalotomie et pose d'aérateurs	117,32	200 €
Adénoïdectomie FAFA008	44,68 €	100 €
Adénoïdectomie avec pose d'aérateurs FAFA002	86,40 €	100 €
Pose bilatérale d'aérateurs CBLD001	86,40 €	100 €
Tympanoplastie pour otite chronique CBMA011	313 €	300 €
Tympanoplastie pour otite cholestéatomateuse CBFA002	478,24 €	400 €
Otospongiose CBPA002	382,81 €	400 €
Pose d'implant d'oreille moyenne CBLA002	250,8 €	400 €
Otoplastie bilatérale CAMA013	190 €	400 €
Septoplastie	154,49 €	200 €
Turbinoplastie GAME001	61 €	100 €
Méatotomie moyenne	167,2 €	200 €
Ethmoidectomie Totale	404,13 €	400 €
Ethmoidectomie antérieure LAFA021	182,19 €	200 €

**Les compléments d'honoraires seront à régler auprès du secrétariat, le jour de la consultation post opératoire ou à réception de la facture de la clinique (vous pourrez ainsi vous faire rembourser par votre complémentaire santé selon les modalités de votre contrat).**